

OCTOBRE ROSE

DU ROSE POUR LES CAMÉRAS... MAIS QUI PAIE LE CANCER ?

PRÉVENIR, SOIGNER, REMBOURSER :
PAS DE SLOGANS SANS DROITS !



MAIS

ZOLADEX (goséréline) :
DÉREMBOURSEMENT AU 15 DÉCEMBRE 2026

3,6 mg :
86,03 €

10,8 mg :
256,66 €



Jusqu'au 14 décembre :
remboursement à **100 %**
dans les conditions prévues.



À partir du 15 décembre :
Zoladex reste disponible, mais n'est plus
remboursé par l'Assurance Maladie.

Radiation décidée par arrêté du 30 juin 2026.
La demande de radiation a été formulée par AstraZeneca.
Ces éléments sont vérifiés par le Journal officiel et la HAS.

CE QUE FO DIT



Le cancer n'est **pas**
une marchandise.



La prévention **ne doit pas**
s'arrêter au ruban rose.



Pas de **déremboursement**
qui transforme le traitement
en **dépense privée.**



L'accès aux soins doit primer
sur la logique financière.

LE CANCER SE COMBAT.

IL NE SE FACTURE PAS AUX MALADES.



FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UNITÉ.MI
FO